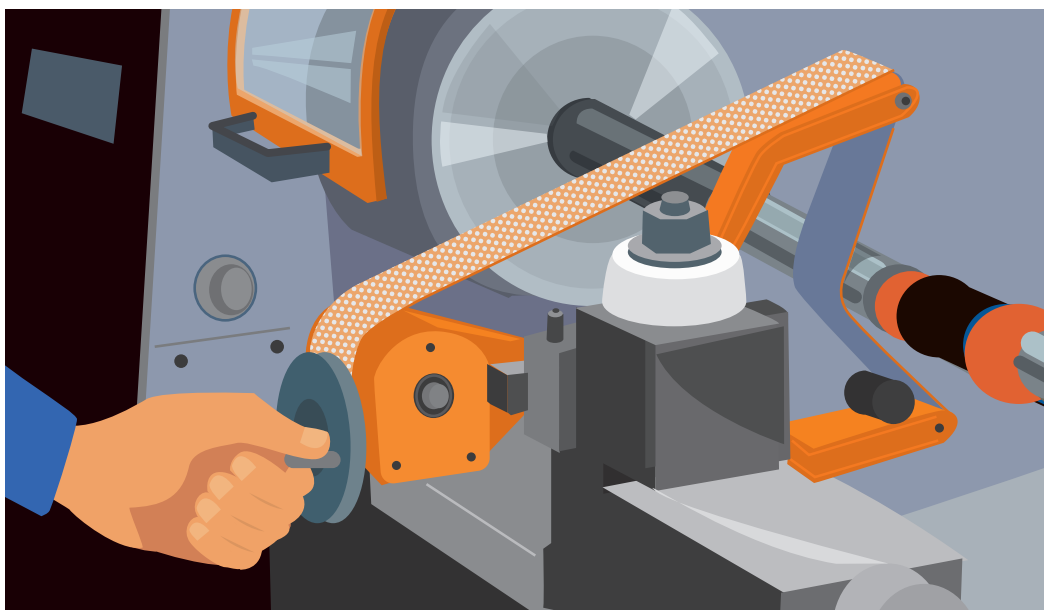




Réaliser les opérations de toilage en sécurité

Le toilage est une activité courante mais peu identifiée comme véritable opération de travail pouvant occasionner des blessures graves : coupures, fractures voire amputations. En premier lieu, il convient de s'assurer que toutes les opérations de toilage sont nécessaires. Dans le cas où l'opération est indispensable, l'objectif sera d'organiser au mieux ce travail délicat, afin de le réaliser en sécurité. Le toilage manuel, source de graves accidents, doit être proscrit.

+ Supprimez les opérations inutiles

- Recensez les fabrications nécessitant une opération de toilage et assurez-vous que celle-ci apporte une valeur ajoutée au produit.
- Supprimez les opérations inutiles ou pour lesquelles le toilage n'est pas adapté : toilage d'esthétisme, enlèvement des dépôts d'oxydation ou rattrapage des défauts de coaxialité dus à l'usinage.
- Lorsque le toilage est lié à un problème de stockage ou d'usinage, traitez l'origine du défaut (remplacement des tours concernés, amélioration des conditions de stockage, etc.).

+ Utilisez une machine dédiée aux seules opérations de toilage

- Privilégiez une machine entièrement capotée.
- À défaut, utilisez une machine dédiée de faible puissance, ne présentant pas de risque d'entraînement.

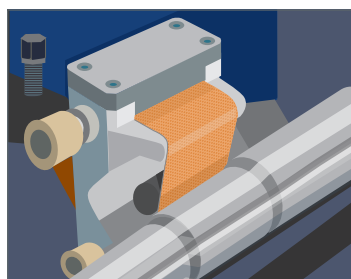


+ Dans le cas d'une machine non dédiée (ex. : tour), adaptez-la pour assurer la sécurité de l'opérateur

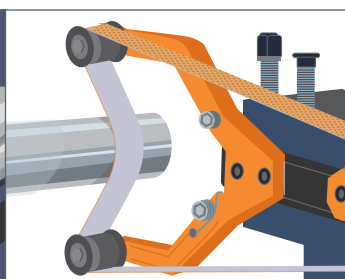
- Identifiez les différentes solutions possibles et choisissez la plus adaptée :
 - fixez le dispositif de toilage de façon solidaire sur le tour (porte-outil ou contre-pointe) ;
 - privilégiez une bande en rotation pour réaliser les opérations de toilage régulières ;
 - réservez les dispositifs à bande fixe de type U ou V aux opérations ponctuelles.
- Évaluez les risques liés à la solution retenue (risques d'entraînement, proximité des mains, etc.).
- Assurez-vous que l'adaptation ne dégrade pas le niveau de sécurité de la machine : maintien des protections et mise en place de protections complémentaires en fonction de l'évaluation des risques.
- Effectuez l'installation du dispositif de toilage et toute opération pour son réglage, machine à l'arrêt.

+ Formez les salariés et donnez-leur les instructions appropriées

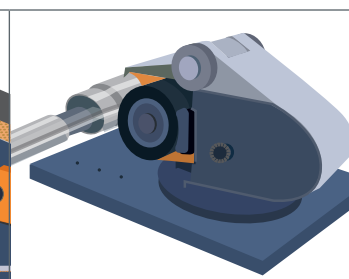
- Identifiez les salariés réalisant des opérations de toilage, assurez leur formation et délivrez une autorisation d'utilisation.
- Établissez et mettez en place des fiches de poste spécifiques aux opérations de toilage.
- Signalez l'interdiction du toilage manuel.



Outil de toilage pour tour horizontal avec bande fixe.



Outil de toilage pour tour horizontal avec bande en rotation montée sur un dévidoir.



Système motorisé monté sur le traînard du tour.

POUR ALLER PLUS LOIN

Document INRS disponible sur www.inrs.fr :

• Toilage sur tours horizontaux. Comment travailler en sécurité, ED 6243

Document Cnam disponible sur www.ameli.fr :

• Opérations de toilage sur tours horizontaux, R 496

Sites web : www.inrs.fr
www.ameli.fr